



Médailleurs  
de la Jeunesse, des Sports  
et de l'Engagement Associatif

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE  
DEPARTEMENTAL DE JEUNESSE, SPORTS ET ENGAGEMENT  
ASSOCIATIF  
SALLE DES FETES MAIRIE DE VERCEL  
5 MARS 2022 – 10 Heures 30**

**Ordre du jour :**

- Rapport moral du Président**
- Intervention secrétaire générale**
- Rapport financier du trésorier**
- Election de deux membres au comité**
- Questions diverses**

• ***RAPPORT MORAL DU PRESIDENT ROGER BOREY***

Remerciements à Monsieur le Maire de VERCEL pour sa présence et son accueil  
Merci également à Madame Léonie FLEURY, Maire-adjointe, ainsi qu'aux  
adhérents présents, malgré la pandémie toujours omniprésente,

Est excusé : Jean-Louis RENGGLI.

Notre association a déjà payé un lourd tribut à la COVID 19 et à ses variants.

Le président demande une minute de silence, en mémoire de ceux qui nous ont  
quittés en 2021 et notamment Jean-Pierre SCHLUND vice-président délégué du  
Comité départemental du Doubs, Jean-Claude GIRARD, secrétaire général du  
Comité départemental du Doubs, Pierre ARROYOS, membre du comité  
départemental du Doubs, résidant à Ornans.

L'assemblée générale du 21 novembre 2021 à Marchaux a désigné un nouveau  
comité départemental et des personnes appelées à de nouvelles fonctions : Colette  
LOMBARD, secrétaire générale assistée de Jean-Louis RENGGLI, secrétaire  
adjoint et responsable de l'arrondissement de Montbéliard, Roland VERY,  
trésorier général, Léon SUR, vice-président délégué et trésorier adjoint, Alain  
MATHIEU, responsable de l'arrondissement de Besançon, Jacqueline BOUSSON  
de Pierrefontaine-les-Varans, Léonie LORGE de Montbéliard, Françoise  
MEUNIER de Besançon, Mauricette PIQUEREZ d'Exincourt, Bernard BIDEAUX  
de Marchaux, Pierre BITARD élu puis démissionnaire pour raisons médicales,  
Gérard FAIVRE et Daniel KEHRLI tous deux des Verrières de Joux et Roger  
BOREY, Président.

Le Président exprime ses remerciements pour son élection

Rapport moral soumis au vote de l'assemblée : vote à l'unanimité

• ***INTERVENTION DU SECRETARIAT GENERAL***

Ensuite il passe la parole à Colette LOMBARD, secrétaire générale qui remercie

l'assemblée de lui avoir accordé sa confiance.

Elle rend hommage à son prédécesseur qui a fait preuve d'abnégation et qui a assumé son rôle de secrétaire général avec sérieux.

Compte tenu des circonstances liées à la pandémie Covid , il n'a pas pu lui transmettre ses dossiers,

Mais après avoir pris l'attache de Jean-Pierre PARISOT, trésorier général de l'ancienne mandature lequel a assuré pendant un laps de temps une partie du secrétariat a pu lui communiquer quelques documents,

Remerciements à Jean-Pierre PARISOT et Léon SUR pour leur soutien.

- ***RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER***

Puis la parole est donnée à Roland VERY, Trésorier du comité pour présenter les comptes financiers de l'exercice 2021, conformément à l'article 20 des statuts.

Il remercie Jean Pierre Parisot, en qualité de Trésorier Général du Précédent Comité, de l'arrêt des comptes au 31 Décembre 2021.

Ce dernier a transmis une comptabilité de qualité exceptionnelle, tant dans la tenue, la présentation et la compréhension des différents registres, cahiers et documents comptables. Malgré l'éloignement, il a souhaité rester membre de notre Comité et a déjà renouvelé son adhésion pour 2022.

Le trésorier remercie l'ensemble du Comité Directeur pour la confiance qu'il lui a accordé en tant que Trésorier Général, il essaiera d'être à la hauteur de son prédécesseur.

Les comptes de l'exercice 2021 ont donc été clôturés le 31 Décembre dernier. Comme à l'accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois calendaires.

Il rappelle que la comptabilité est tenue selon la méthode dite des créances acquises et des dettes engagées, elle procède à un rapprochement bancaire permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui sont présentés et la situation bancaire effective.

Il précise que les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base à savoir :

1°) Continuité de l'exploitation.

2°) Indépendance des exercices.

3°) Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre conformément aux règles généralement admises d'établissement et de présentation des comptes annuels, bien sûr adaptés à notre Comité Départemental.

Egalement important à signaler dans cette période troublée par la Pandémie de COVID, les conventions d'objectifs ont été comptabilisées sur la base des informations dont disposait le trésorier lors de l'arrêt des comptes.

Les comptes particuliers des Arrondissements de Montbéliard et Pontarlier ont été intégrés et ventilés dans les comptes du Comité Départemental au 31 Décembre 2021.

Les opérations comptables ont été saisies par l'ancien Trésorier général Jean-Pierre Parisot et ont été validées par la dernière Assemblée Générale.

Le rapport financier évoque successivement :

Le Compte de Résultats (Résultats de la gestion de l'exercice 2021)

Le Bilan (situation patrimoniale de notre association).

**L'exercice 2021 appelle votre attention sur le compte de résultat :**

le montant de 2 lignes budgétaires est inscrit en produit (recettes) et en charge (dépenses). Il s'annule et n'a aucune incidence sur la balance comptable de l'exercice.

Il s'agit de :

- 1°) La valorisation du Bénévolat (11 238 euros)
- 2°) Les « Dons » des kilomètres parcourus des membres du CD (1 713 euros)

Les produits totalisent 25 680 euros dont 12 951 euros cités plus haut soit un budget réel de fonctionnement de 12 729 euros.

Les charges totalisent 25 416 euros dont 12 951 euros cités plus haut soit des dépenses réelles de fonctionnement de 12 465 euros

Ainsi donc le compte de résultats de 2021 accuse une balance positive de  $12\,729 - 12\,465 = 264$  euros qui sont versés en avoir associatif, partie « Passif » de notre Bilan

**Le Bilan :**

Il est simple . Il est d'autant plus simplifié qu'il n'y a aucun bien mobilier, aucun matériel, aucun équipement et pas de stock à suivre en amortissement.

**Actif circulant :** 15 047 euros

**Passif :** Fonds propres 9 447 euros dettes 5 600 euros soit 15 047 euros.

Son rapport financier arrive à son terme. Je me tiens à votre disposition pour toute précision utile dont vous auriez besoin.

Avant de passer au vote de ce rapport financier, Roland lit le Rapport du vérificateur aux comptes M. Jean Pierre Magnin qui nous a fait part de sa volonté d'arrêter dès 2022 cette fonction. Il faudra donc désigner son remplaçant pour le prochain exercice.

Rapport financier soumis au vote de l'assemblée : vote à l'unanimité

Un appel à candidature est fait pour le poste de vérificateur aux comptes :

Roland VERY contactera Philippe SURDOL

- ***ELECTION DE DEUX MEMBRES AU COMITE DEPARTEMENTAL***

Avant de passer aux questions diverses, le Président propose de compléter le Comité, et soumet à l'approbation de l'assemblée, deux candidats :

**Michel COLIN de Besançon** qui se chargera de l'informatique

**Camille SAILLARD de Pontarlier**, qui avait oublié de se représenter.

Ces deux candidats sont élus à l'unanimité.

- \* ***QUESTIONS DIVERSES :***

**Intervention de Bernard BIDEAUX :**

Souhait d'une rencontre des adhérents et des médaillés dans chacun des arrondissements afin de renforcer les liens.

- ***PROJET 2022 :***

Une sortie balade bateau électrique sur le lac Saint-Point, de préférence à la belle saison.